



Lettre aux pharmaciens

Octobre 2012



Conseillers,
Confrères,

Février 2005 - Octobre 2012. Cela fera bientôt Huit (8) ans que grâce à la confiance que vous m'avez accordée, j'ai présidé l'Ordre National des Pharmaciens, notre première institution professionnelle.

J'ai choisi de m'adresser à vous symboliquement afin de vous exposer moi-même, les raisons pour lesquelles j'ai choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat. J'ai dû attendre que les candidats aux élections ordinaires aient largement exposé leurs projets et leurs ambitions, et vous aient convaincu ou non, pour ne pas risquer d'interférer dans la campagne électorale.

Ce choix personnel, que nombre d'entre vous m'ont avoué reprocher, tient pour l'essentiel à une certaine éthique personnelle que je me suis toujours imposée. Je suis en effet, un adepte de la limitation des mandats électifs, car convaincu que tout renouvellement est source d'impulsion nouvelle et donc d'avancées et de progrès. Ma décision, loin d'être égoïste, répond donc à un souci d'intérêt général. Que tous les confrères qui ont partagé ma vision de notre Ordre, soutenus les actions que j'ai initiées et qui continuent de m'honorer de leur confiance me pardonnent ma décision pour la contrariété éventuelle que cela leur cause.

Mais avant de passer le témoin, il me paraît utile de partager avec tous, une rapide revue des actions fortes de ma présidence. Sans être un bilan exhaustif, ce regard rétrospectif me paraît nécessaire pour mieux appréhender les challenges qui attendent les futurs conseillers ordinaires.

J'aurais pu m'abstenir de me contraindre à un tel exercice, garder par pudeur dans un coin de ma mémoire, les souvenirs de tous les chantiers menés et les laisser au hasard de la curiosité de ceux des confrères dont la perspicacité pouvait conduire à rechercher les résultats de cette mandature.

J'aurais pu, mais je me le serais reproché et vous auriez eu raison, vous aussi, de me le reprocher ; Car, comme je le crois profondément, on n'emporte avec soi que ce que l'on transmet aux autres... Le reste disparaît et n'a plus de sens car personne ne peut en parler. Je me soumetts donc sans prétention aucune à l'exercice de passer en revue quelques actions marquantes de la mandature 2005-2012.

Pour une meilleure compréhension, j'articulerai mes propos autour de Trois (03) axes principaux, à savoir :

Ordre des Pharmaciens de Côte d'Ivoire

Santé et Paix 2012

2012, année de tous les espoirs

Il y a douze ans que la Côte d'Ivoire vivait son premier coup d'Etat. Après maints sismes, nous voilà au bout du tunnel. Mais avant, que de larmes, que de destins brisés. Aussi voudrais-je présenter les condoléances de la profession pharmaceutique à tous ceux qui ont perdu un ou des êtres proches dans cette crise. A ceux qui en ont souffert d'une façon ou d'une autre, ils ont notre sincère compassion. Pour ceux qui ont eu moins de chance que nous, nous avons une pensée pieuse.

Enfin, le tout n'étant pas de vivre mais de bien vivre, à tous ceux qui à l'aube de cette nouvelle année, souffrent d'une façon ou d'une autre, dans leur chair ou leur âme, la profession pharmaceutique leur apporte sa compassion. Le profil de l'occasion pour remercier le gouvernement qui a entrepris une courageuse politique de grants des soins pour nos populations les plus démunies.

Aux conseillers et confrères, j'adresse mes chaleureuses félicitations pour leur dévouement. En effet, pendant cette crise, les officines ont payé un tribut plus lourd que la moyenne des PME. Cela se comprend en période de conflit, les produits pharmaceutiques sont très recherchés. Certains ont été pillés jusqu'aux prises d'écrapins, certes, mais toutes fonctionnelles. Et c'est cette belle leçon d'obligation que je voudrais partager avec mes compatriotes et tous ceux qui vivent avec nous sur le sol ivoirien.

Paix. L'année 2012 tenait tous les espoirs que nous plaçons en elle ! A commencer par la Santé et la Paix pour tous et la Coup d'Afrique, des Nations en crise sur le globe.

Paulin KOUASSI
Président du
Conseil National
de l'Ordre des
Pharmaciens de
Côte d'Ivoire

Projet «santé et paix» pour sensibiliser les décideurs et leaders d'opinion sur l'impact de la crise sur la profession, les médicaments de rue... 500 courriers furent adressés aux Institutions du Pays, à la société civile (religieux, chefs traditionnels, syndicats...). Ici la page une du document principal.



- I- Le rappel du rôle dévolu à l'Ordre ;
- II- Le rappel de ce à quoi je m'étais engagé dans le cadre de cette mandature ;
- III- Le point des acquis.



La sensibilisation au plan national c'est aussi des dizaines de réunions d'information, de conférences, d'articles de presse...

I - Rôle de l'Ordre

Ce rappel n'est pas inutile car des confusions continuent de subsister dans l'esprit de nombre de confrères. Or, pour apprécier ce qui est fait, il faut bien savoir ce qui doit être fait.

L'Ordre n'est ni un parti politique de pharmaciens pour conduire un programme de Gouvernement pharmaceutique, ni un Syndicat pour conduire des grèves revendicatives, ni une association de type 1860.

L'Ordre est une administration, un gendarme dont le rôle est de défendre la pharmacie (pas les pharmaciens), et d'assurer la police professionnelle, notamment en :

1. Surveillant l'exercice de chaque pharmacien (exercice personnel, respect de la déontologie, chambre de discipline ...etc.) ;
2. Surveillant l'accès à la profession (vérification des diplômes, Inscription au tableau de l'Ordre, avis pour les créations d'Etablissements Pharmaceutiques ...etc.) ;
3. Défendant le monopole pharmaceutique (Lutte contre les marchés illicites, lutte contre l'exercice illégal de la Pharmacie ...etc.) ;
4. Défendant l'honneur et l'indépendance des pharmaciens (prise de position, entraide, solidarité...);
5. Veillant à l'application rigoureuse de la réglementation pharmaceutique.

En outre, l'Ordre a un rôle de représentation de la profession à l'échelle nationale et internationale vis-à-vis des autorités publiques et des tiers, et un rôle d'interlocuteur des autorités dans le

cadre de la politique pharmaceutique nationale et la politique de santé publique.

Pour remplir ces missions, l'Ordre est délégataire d'une portion de pouvoirs de la puissance publique, pouvoirs conférés par une loi, **la loi de création de l'Ordre du 02 Septembre 1960**. C'est cette loi qui définit les organes, l'organigramme, le mode de fonctionnement, le mode de production et de prise des décisions ordinales et qui en garantit la totale indépendance.

II- Engagements de la mandature

En sollicitant vos suffrages en 2005, j'avais adressé à tous, une lettre de profession de foi dans laquelle j'égrènerais un certain nombre d'engagements, que je résume ici en Huit (08) points principaux :

1. Restaurer l'autorité et le respect dus à l'Ordre ;
2. Appliquer avec rigueur et impartialité la réglementation pharmaceutique ;
3. Renforcer l'indépendance de la profession ;
4. Veiller à réguler plus strictement les créations d'officines ;
5. Défendre le monopole pharmaceutique en luttant farouchement contre les médicaments de la rue et toutes les formes d'exercice illégal de la pharmacie ;
6. Positionner l'Ordre des pharmaciens en tant qu'interlocuteur crédible et écouté des autorités ;
7. Améliorer l'image du pharmacien auprès de la population ;
8. Renforcer les relations de confraternité



...la participation à diverses manifestations

III- Quels résultats obtenus ?

En dépit d'un contexte politico social des plus défavorables durant toute cette mandature, (notre pays, connaissant les pages les plus sombres de son histoire, 5 ministres de la santé se sont succédés...), de réelles avancées ont pu être





A gauche Mme Dorothy Akunyili, avant son entrée au Gouvernement, elle fut pendant longtemps le cauchemar des faussaires de médicaments au Nigeria. Le positionnement du CNOP-CI à l'international c'est par des contacts directs ou...

obtenues sur les différents points d'engagement de la mandature.

En effet, durant toute ces années, l'Ordre a résisté aux nombreuses influences extérieures, aux sollicitations diverses de faveurs et aux

intimidations de la tutelle, démontrant une réelle indépendance.

La réglementation pharmaceutique a été appliquée à tous avec impartialité.

L'image de l'Ordre a été restaurée et sa crédibilité a été renforcée si l'on en juge par les nombreuses sollicitations de la presse qui ont semblé redécouvrir l'existence de notre profession.

Les problèmes de notre profession ont été mis en lumière et l'opinion publique ainsi que les autorités ont ainsi pu être sensibilisés.

L'efficacité et le dynamisme des actions ont été reconnus au niveau international avec mon élection à la présidence de l'IOPA, l'organisation du forum pharmaceutique à Abidjan et le plébiscite international de la campagne de lutte contre les médicaments de la rue (par la CIOPF, le LEEM et l'ARC) ;

Il serait fastidieux d'égrener avec exhaustivité les nombreux chantiers conduits pour défendre notre profession et la repositionner. Je me limiterai donc à une rapide énumération de quelques-uns des éléments les plus marquants sous la forme du tableau synthétique ci-après :

DOMAINE	ACTIONS ET RESULTATS
Défense du monopole pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lutte contre les médicaments de la rue (sanctions disciplinaires contre des pharmaciens et des grossistes) ✓ Réglementation de l'approvisionnement des cliniques privées auprès des grossistes privés. ✓ Assainissement du fichier client de la PSP et des grossistes privés ; ✓ Fermeture de la pharmacie de la Mugef-ci par l'obtention de l'abrogation de l'arrêté ministériel N° 0038MSLS/CAB du 03/08/2011
Défense de l'indépendance de la profession	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amendement de la nouvelle convention Mugef-Ci-Pharmacien ✓ Blocage des demandes de remise des assurances (Gras Savoye... etc) ✓ Opposition aux pratiques de l'ancienne Mugef-Ci et obtention de la restructuration de la Mugef-Ci par l'Etat
Application stricte de la réglementation pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Instauration de la mesure scientifique des distances entre pharmacies par un Géomètre Expert Agréé ✓ Respect des conditions de créations des officines dans la commission de programmation ✓ Classement impartial et affichage des pharmaciens demandeurs d'installation en fonction de leur ancienneté de diplôme et antériorité de demande
Reforme des textes de la réglementation pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction d'une nouvelle loi de décentralisation de l'Ordre transmise à l'Assemblée Nationale ✓ Etablissement de nouvelles conditions pour la création des Etablissements grossistes répartiteurs ✓ Etablissement de nouvelles règles de cession des officines ✓ Travaux sur les textes communautaires de l'UEMOA ✓ Production d'un recueil unique de tous les textes de réglementation pharmaceutique



DOMAINE	ACTIONS ET RESULTATS
Image, coopération et reconnaissance internationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présidence de l'IOPA ✓ Organisation du Forum Pharmaceutique pour la première fois à Abidjan ✓ Organisation de Trois (03) missions du LEEM à Abidjan ✓ Invitations spéciales du Président à l'ARC meeting à Johannesburg et Accra ✓ Organisation du Salon Saidalya
Reconnaissance Nationale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inscription de la lutte contre les marchés illicites de médicaments dans le programme du Gouvernement ✓ Désignation au Comité Technique de Reforme de la PSP ✓ Renforcement des relations Mugef-Ci/Pharmacien et avis de l'Ordre désormais pour l'agrément des pharmaciens
Action Sociale et de Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Convention de facilitation des visas avec l'Ambassade de France ✓ Soutien aux sinistrés des zones CNO ✓ Soutien aux victimes des déchets toxiques ✓ Reconnaissance aux anciens (Pharm'Awards) ✓ Création d'une ONG de bienfaisance des Pharmaciens : Pharmaction

Comme je l'indiquais dans mon propos introductif, ce regard dans le rétroviseur ne vise rien d'autres que d'apprécier le chemin parcouru pour mieux appréhender celui qui reste à parcourir.

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire. Bâtir sur des acquis, permet de progresser plus vite que de tout reconstruire en détruisant les bases de départ.



... par divers supports de communication

En choisissant de passer le témoin, j'espère que soit instauré par le nouveau Conseil, une dynamique nouvelle pour explorer de nouveaux champs d'action de l'Ordre et les améliorer et les améliorer tout en préservant le positionnement aujourd'hui acquis.

Comme il n'est pas possible de faire le gendarme sans déplaire à personne, j'ai conscience que probablement dans ma conduite de l'Ordre,



13-10-2006, les pharmaciens apportent leur soutien aux victimes des déchets toxiques : 30 millions de francs de médicaments

j'ai pu agacer, frustrer, blesser ou manquer à des Confrères. Que tous ceux qui, à quelque niveau que ce soit, ont à me reprocher un quelconque manquement à leur égard me pardonnent. Cela ne pouvait être volontaire. Diriger, c'est savoir dire « **Non** ». Et dire non c'est déplaire...

Je souhaite un mandat fructueux aux futurs conseillers de l'Ordre, et je souhaite que seul le meilleur arrive à notre profession.

Merci à tous.

Dr. KOUASSI Parfait
Président du CNOP
2005-2012

